

Madame la Ministre

Je tiens tout d'abord à vous remercier très chaleureusement de votre présence aujourd'hui à la 27<sup>ème</sup> journée nationale de l'AFMHA.

Permettez-moi de rappeler que l'AFMHA est née de part la volonté de deux organisations, volonté portée par deux hommes : la FHF et le SNAM-HP. Ils ont constatés ensemble en 1979 que le déficit de communication majeur entre les directeurs et les médecins des Hôpitaux, qui était la règle, nuisait considérablement au fonctionnement de l'hôpital.

Dès lors la décision de créer une association a été prise afin de former les médecins et les pharmaciens à ce qui ne s'appelait pas encore le management hospitalier.

Nous avons dès le début été soutenus et encouragés par les pouvoirs publics. Je ne résiste pas à l'envie de rappeler que la première journée Nationale avait été ouverte par Monsieur Jacques Barrot alors Ministre de la Santé, en 1980, et avait pour thème « la gestion un nouveau rôle pour le médecin hospitalier ». Vous voyez c'est encore d'actualité.

Je veux donc dire que l'Afmha est très clairement engagée dans le copilotage médico administratif de nos établissements depuis plus de 25 ans. Ceci explique notre soutien à la Nouvelle Gouvernance et nos attentes notamment en matière de formations, formations auxquelles l'AFMHA s'associera bien évidemment. Ces formations doivent être massives afin de permettre aux médecins hospitaliers de s'impliquer dans leurs nouvelles responsabilités.

La Loi HPST que vous portez madame la Ministre, s'inscrit en continuité avec la réforme Mattéi que nous avons soutenue. En continuité mais avec des évolutions majeures. Cette loi devrait accélérer la délégation de gestion dans les pôles qui peine tant à se mettre en place. Elle doit rendre l'hôpital plus attractif en stimulant l'intérêt à agir et en n'hésitant pas à revoir le statut des médecins. Enfin, cette loi devra accélérer très sérieusement les restructurations hospitalières autour de CHT intégrées, et non de syndicats inter hospitaliers.

L'AFMHA a souhaité consacrer sa 27ème JN à ces CHT. Nous pensons que dès l'instant où la gouvernance fonctionne, que se trouve là le principal levier de modernisation et

d'efficience du service public hospitalier. Nous en attendons beaucoup : réorganisation de l'offre de soins, regroupement d'équipes médicales, et notamment de lignes de garde, et bien entendu une réduction des dépenses logistiques et administratives couplée à une élévation des niveaux de compétences touchant tant l'informatique que la logistique ou la qualité.

Mme la ministre, une loi vaut par la volonté politique de sa mise en œuvre. Les résistances seront nombreuses. Un engagement politique fort est indispensable. Les outils juridiques nécessaires à la mise en place de cette réforme majeure seront-ils au rendez-vous en 2009 ?